



Les Baux-de-Provence, le 1^{er} avril 2025

Mesdames, Messieurs
Les Membres du Conseil Municipal

Direction des Services
Convocation Conseil Municipal
Références AP/GQ/CP n° 51

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :
Le mercredi 09 avril 2025 à 18h00, Salle du Conseil Municipal en Mairie

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

1. Information des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT
2. Désignation d'un Président de séance (article L. 2121-14 du CGCT) pour la séance dans laquelle est votée le Compte Administratif
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 février 2025
4. Approbation du compte de gestion 2024
5. Approbation du compte administratif 2024
6. Affectation du résultat 2024
7. Vote du taux d'imposition 2025
8. Vote des droits d'enregistrement et taxe de publicité foncière sur les mutations à titre onéreux d'immeubles et de droits immobiliers
9. Tarifs de la taxe de séjour 2026
10. Vote du budget primitif 2025
11. Régularisation emprunt - correction de discordances sur les comptes budgétaires
12. Vote du montant des provisions
13. Modification et actualisation du tableau des emplois et des effectifs
14. Rachat par la Commune à l'Etablissement Public Foncier du site de l'ancienne école - parcelle AE n°76
15. Attribution de subventions de fonctionnement 2025 aux associations
16. Création de postes permanents filière police municipale la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles - Service commun de police municipale

17. Renouvellement de la concession de pâturage entre la Commune, l'ONF et le GAEC de la Grande Visclède (Olivier Bornand)
18. Informations diverses

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Anne PONIATOWSKI



POUVOIR

Je soussigné(e)

*donne pouvoir à de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour **le mercredi 09 avril 2025 à 18h00***

- *de prendre part à toutes les délibérations*
- *d'émettre tous votes et signer tous documents*
- *Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque le*